



**DÉLIBÉRATIONS**  
**DE LA COMMISSION PERMANENTE DU**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**de la Commune de BÂGÉ-DOMMARTIN**

Département de l'AIN – Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE – Canton de REPLONGES

**Référence : C.P. - C.C.A.S. 04-2023**

Sur convocation en date du vingt-neuf mars deux mille vingt-trois, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bâgé-Dommartin, s'est réuni en session ordinaire le quatre avril deux mille vingt-trois, à la Mairie de Bâgé-la-Ville, sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Président.

Présents :           Monsieur Christian BERNIGAUD, Président  
                          Madame Isabelle MERONI, Vice-Présidente  
                          Mesdames Marie-Dominique BUIRET, Mireille CHARDIGNY, Monique LAFAY, Laurence  
                          MICHAUD et Marie-Rose RUDE.  
                          Messieurs Daniel BUFFY, Philippe PAIN, Jean-Claude ROZIER et Monsieur Jean-Claude  
                          RUDE

Absent :             Monsieur Yannick-Luc JANNIN (absent jusqu'à 18h45)

Absent excusé :    Madame Jenny COELHO  
                          Monsieur Michel MERCIER

Procuration :     Madame Marie-Noële ADOH donne pouvoir à Madame Isabelle MERONI

Madame Mireille CHARDIGNY est nommée secrétaire de séance.

Nombre de membres : 15

En exercice :     15

Présents : 11

Votants : 12

**Objet : Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 14 mars 2023**

Monsieur le Président du Centre Communal d'Action Sociale, soumet au Conseil d'Administration le compte-rendu du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 14 mars 2023, qui a été adressé aux membres le 29 mars 2023 par courrier ou par mail.

Monsieur le Président invite les membres du Conseil d'Administration à formuler leurs observations : Il n'y a pas d'observation.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale après avoir délibéré à la majorité.

**ADOpte** le compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale du 14 mars 2023.

Fait et délibéré en Mairie,  
Le 05 avril 2023  
Le Président  
Christian BERNIGAUD



Accusé de réception en préfecture  
001-200077238-20230404-2023-04-DE  
Date de télétransmission : 14/04/2023  
Date de réception préfecture : 14/04/2023